

MODIFICATION DE L'HORAIRE DE COTATION

La Bourse informe que suite à un incident technique lors de la séance d'aujourd'hui, **vendredi 28 février 2025**, la phase de pré-ouverture et l'ouverture du marché ont été décalées respectivement de **08h30 à 09h30** et de **9h00 à 10h00**.

A partir du **lundi 03 mars 2025**, la séance de bourse se déroulera selon l'horaire habituel (*horaire de cotation du mois du Ramadan*).